



Questions de la CGT proposées à l'intersyndicale, en vu de audioconférence avec la direction du 4 mai

## 1 Sur la protection des agents

Nous avons eu des remontées de collègues utilisateurs des transports en commun et bénéficiaires de masques de protection. Ils se posent des questions sur leur utilisation ( la réutilisation après 48 heures)?

Nous demandons que la direction, par le biais de la médecine de prévention, envoie des consignes claires à chaque agent. Porter un masque n'est pas quelque chose de naturel. Nous redemandons un courriel explicatif ou un tutoriel à chaque agent de la DDFIP.

Nous demandons le plan d'organisation de respect de la distanciation sociale de l'ensemble des postes du département.

La DDFIP de Moselle va t-elle équiper chaque agent d'un masque de protection et gants de protection? Il a été observé une note de service de la direction qui affirme que le port des gants serait à la charge de l'agent ? Ils demeurent pourtant introuvable et le port de gants était pourtant déconseillé il y a quelques semaines par le médecin de prévention.

Y aura t il une offre de soutien psychologique propre à notre département, pour les agents qui le souhaitent? Cette période est potentiellement explosive sur la santé des collègues.

Y aura t-il un balisage des entrées-sorties des bâtiments qui disposent de deux portes d'accès pour maintenir la distanciation sociale?

Les conditions de réouverture de chaque site du département seront-elles conditionnées par des mesures de protections fortes ( masques, gels, hygiaphones, vigiles..)

Avez-vous des informations sur le déconfinement et la reprise des services de contrôle fiscaux ? Seront-ils équipés de masques pour eux-même ainsi que les contribuables vérifiés ?

Avez-vous des informations sur le nombre de procédures collectives en Moselle ? Est ce qu'il est prévu un renfort des personnels du PRS pour faire face aux nombreuses liquidations judiciaires à prévoir en Moselle ?

Y a t-il une vérification et nettoyage systématique de tout l'appareillage de climatisation?

Y a t-il des possibilités d'effectuer des tests pour les agents qui le désirent et ceux qui ont été en contact avec des personnes contaminées, que ce soit dans leur environnement professionnel ou personnel?

## 2 Sur le post confinement

- sur quoi travaille la Direction en terme de déconfinement, quels sont les thèmes prioritaires et les thèmes secondaires?
- quel calendrier s'est-elle donnée pour avancer sur tel ou tel thème?
- comment s'organise la réflexion: attente de consignes nationales, anticipation par un travail au sein de chaque pôle? Sur la base d'une consultation des chefs de services (ou pas).
- à quelle date seront publiées les décisions?
- y aura-t-il une présentation préalable aux organisations syndicales, quid des Comités Techniques Locaux et Comités Hygiène Sécurité et Conditions de Travail?
- y aura-t-il des bilans intermédiaires pour ajuster le tir?
- y aura-t-il un suivi sanitaire en terme de recensement de la contagion par unité de travail : cela sera essentiel pour le traçage des contacts qu'il faudra cibler au plus tôt car l'État n'y arrivera pas si on ne l'y aide pas ?

### **3 Sur le réunions institutionnelles**

Nous demandons que des réunions institutionnelles soient mises en place en Moselle avant toute modification de l'organisation du travail?

Nous demandons que ces réunions (CHS-CT et CTL) soient faites en présentiel ,et sécurisées.

Nous demandons en amont :

La communication d'un bilan détaillé de l'organisation retenue pendant le confinement et le détail des modalités post-déconfinement (du point de vue de l'organisation du travail, des conditions sanitaires, du recensement des agents à préserver du travail en présentiel, de la prise en compte des RPS, de la question des congés imposés mais aussi des plans de congés habituels (restrictions?), des restaurants administratifs, des difficultés de déplacement des agents utilisant les transports en commun...

Nous demandons aussi la tenue d'un CDAS car l'action sociale est un élément essentiel pour accompagner les agents qui sont actuellement en difficulté pour divers motifs ou qui vont connaître des difficultés à la reprise. Or, l'action sociale a été largement mise en sommeil durant la période, hormis le cabinet médical pour lequel, il y aura beaucoup à dire.

Quid du redémarrage de l'action sociale et sous quelle forme et calendrier?

### **4 Restauration**

Suite au compte rendu de l'audioconférence du 17 avril avec la direction générale, il a été notifié que les remboursements pourraient se faire sur justificatif d'un ticket valable 48 heures ( et même issu d'un supermarché avec soulignement des ingrédients utilisés pour le repas).

La Moselle va t elle suivre cette procédure pour les remboursements?

Au vu du grand nombre d'agents ne connaissant pas cette mesure, peut il y avoir dans notre département une souplesse pour le remboursement ( au-delà de 48 heures)  
La direction a elle averti l'ensemble des agents sur cette modalité de remboursement ( et le justificatif par ticket de caisse de supermarché)?

Après le onze mai, ce dispositif de remboursement sera t-il toujours d'actualité?

## **5 Sur les congés**

Les collègues demandent urgemment des informations.

## **6 Questions métiers**

Dans les postes comptables qui sont en effectif réduit, y aura t-il un assouplissement du profilage hélios pour permettre aux agents en présentiel de pouvoir effectuer l'ensemble des tâches?

### **Sur la campagne Impôt sur le revenu :**

Quelle est la moyenne quotidienne de rappel des contribuables par agent ?

Pour les collègues qui seront amenés à prendre un jour de congés obligatoire pendant cette campagne, auront ils le double d'appel le lendemain?

Sur la carte SIM, la direction aurait uniquement des cartes orange, y a t-il un problème de compatibilité pour les collègues n'ayant pas orange comme fournisseur d'accès?

Il a été évoqué aussi que les collègues doivent se déplacer physiquement pour recevoir leur carte SIM. Ne peut on pas les envoyer par la poste?

Quelle sera la durée de la campagne IR en mode rappel téléphonique? Jusque la fin de la campagne?

Y aura t-il cumul de la saisie des déclarations et des contres appels téléphoniques? Aux remontées des collègues cela est impossible à tenir.

Quid de l'après onze mai, y aura t-il un accueil, si oui quelles mesures de sécurités, les masques les vigiles, le balisage...?